



Réf. Farde e-Assemblées : 2300952

N° OJ : 19

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/12/2019

**Objet :** Asbl "BRIK - Student in Brussel".- Subside : 60.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2019;

Considérant que l'asbl "BRIK - Student in Brussel" demande un subside de 60.000,00 EUR pour les cours de néerlandais dans les maisons de jeunes;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 60.000,00 EUR est octroyé au profit de l'asbl "BRIK - Student in Brussel".

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2019.

Annexes :